



Retraités Cheminots



<http://www.fo-cheminots.com/retraites.html>

Lettre aux Retraités

Evolution des prix depuis janvier 2013

Prix :

2013 : + 0,9 %

2014 : + 0,1%

2015 : + 0,2%

2016 : + 0,6%

(chiffre INSEE)

Janvier 2017 - 0,2%

Février 2017 : + 0,1%

Mars 2017 : + 0,6%

Avril 2017 : + 0,1%

Mai 2017 : 0 %

Juin 2017 : 0 %

Juillet 2017 : - 0,3%

Aout 2017 : +0,6 %

Septembre 2017 : - 0,1%

Octobre 2017 : + 0,1 %

Evolution des pensions :

1,3 % au 1er avril 2013 (moins 0,3% de CASA)

0,1% au 1er octobre 2015

0,8% au 1^{er} octobre 2017

Edito : Le Président n'est pas le Père Noël ? Il serait temps de lui faire sa fête !

Quand le président Macron rencontre des salariés, des chômeurs, des retraités, il n'a de cesse de répéter qu'il n'est pas le Père Noël... Encore heureux ! Car vu la politique du gouvernement envers les plus modestes il s'agirait plutôt du Père Fouettard ou du « Père Noël est une ordure » pour citer un film bien connu !
Que des cadeaux pour les riches et la balayette pour les démunis qui n'ont même pas besoin de se baisser : il n'y a pas de miettes à ramasser !



Le 16 novembre les retraités ont eu raison de se joindre aux salariés lors de la journée de grève et de manifestation interprofessionnelles à laquelle appelait la confédération Force Ouvrière : pensions bloquées en 2018, hausse de la CSG de 1,7 point pour 60% des retraités. Baisse des APL

La CSG ? Si les retraités ont encore besoin d'être convaincus que le gouvernement va

leur faire les poches, le tableau suivant montre les montants de cotisation supplémentaire annuelle :

| | |
|--------|-------|
| 1200 € | 245 € |
| 1300 € | 265 € |
| 1400 € | 285 € |
| 1500 € | 306 € |
| 1600 € | 326 € |
| 1700 € | 347 € |
| 1800 € | 367 € |
| 2000 € | 408 € |
| 2200 € | 449 € |
| 2400 € | 490 € |
| 2600 € | 530 € |
| 2800 € | 571 € |
| 3000 € | 612 € |

FO considère que ces attaques font partie d'une remise en cause de l'ensemble des droits et garanties obtenus par les salariés depuis 1945.

Et ce n'est pas fini puisque les différents dossiers Formation Professionnelle, Assurance Chômage, Retraites seront à l'ordre du jour du gouvernement : les mauvais coups risquent de s'enchaîner...

Les cheminots Force Ouvrière Retraités ne croient pas au Père Noël. Ils savent, comme tous les retraités, comme tous les salariés, qu'il n'y a que la mobilisation et le combat pour faire reculer la politique libérale de Macron !

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UCR

L'Assemblée Générale de l'UCR a eu lieu les 23 et 24 novembre 2017 à BRANVILLE en Normandie. Rappelons que l'Assemblée Générale doit se tenir avant le Congrès Confédéral qui se tiendra du 23 au 27 avril 2018 à LILLE. La Section nationale

était représentée par Claude Denis, Patrick Faucouneau, Christine Devarenne et Gérard Le Mauff.

Nos camarades ont activement participé aux travaux, que ce soit par leur intervention sur le rapport d'activité, la réso-



(De gauche à droite : Maurice Lepoint, Pierrick Salvi, Claude Denis, Jack Perret, Christine Devarenne, Gérard Le Mauff, Patrick Faucouneau, Régis Mounier)



-lution et les propositions de modifications statutaires.

Sur ces deux derniers points, Claude a donné notre point de vue :

Conférence nationale pour la défense des EHPAD du 28 novembre 2017

J'ACCUSE le gouvernement de maltraitance ... ! »

Reprenant le célèbre cri d'Emile Zola dans *l'Aurore* relançant l'affaire Dreyfus, ce délégué de Strasbourg, a manifesté ce mardi 28 novembre, sa révolte de professionnel de santé.

Sans doute est-ce là un résumé éloquent de la très profonde indignation exprimée par les 48 orateurs, témoignant à la tribune au nom des 340 délégués FO venus de 60 départements ; la grande salle de la confédération pleine à craquer.

Loin d'une simple réunion « technique », cette conférence, où l'émotion et la colère étaient palpables, a constitué **un réquisitoire incontestable et sans appel** contre les conséquences dramatiques des politiques d'austérité, à l'encontre des personnels et des résidents des EHPAD.

a) Notre désaccord avec les propositions de l'UDR de Nice, (...Les retraités doivent obligatoirement adhérer à leur UDR départementale de résidence. Ils en sont membres de droit lorsqu'ils disposent de la carte confédérale et de la vignette annuelle UCR. De la même façon, chaque adhérent direct à l'UDR est membre de droit de son ex fédération s'il existe dans celle-ci une structure de retraités. (art. 24))

Nous avons souligné la primauté au syndicat de base (ces propositions ont finalement été largement repoussées)



b) Intervenant pour que la résolution n'oublie pas les régimes spéciaux de retraite et d'autres précisions. La délégation a voté pour les rapports d'activité et financier, pour les propositions de modifications statutaires proposées par le BN et pour la résolution.

A noter la participation active de nos camarades Régis Mounier, Jack Perret et Maurice Lepoint au titre de leurs UDR respectives.

Conviviale et chaleureuse cette AG a permis de discuter avec un camarade cheminot que nous ne connaissions pas, secrétaire de l'UDR de l'Aisne .. adhérent FO direct à son UL, faute d'une structure locale cheminots FO retraités. Bien entendu les liens avec notre Section nationale sont désormais établis

Des conditions de travail insupportables.

Les délégués ont ainsi témoigné, sans fard, de ce qu'ils vivent et de leur immense frustration (extraits).

« Le début des toilettes des résidents dès 4 h du matin par l'équipe de nuit » - « Une douche par mois » - « On lave avec des taies d'oreillers » - « Certains résidents ne sont pas sortis depuis des années »

« Le caractère absurde du minutage des tâches » - « En formation on nous explique qu'il faut 45 mn pour une toilette ce qui nous confronte avec notre réalité de n'avoir que quelques minutes » - « A quatre pour assurer le repas de quinze personnes en 45 mn » - « On demande à des personnes âgées d'aller à notre rythme, alors que c'est le contraire qu'on devrait faire »

« On nous demande de prendre (comme infirmière) la responsabilité de ne pas lever un résident ... on refuse » - « Par manque de personnel pour assurer la sécurité on ferme les chambres en laissant les personnes seules etangoissés. »

« Nous nous culpabilise lorsqu'on refuse de revenir sur nos congés » - « La rotation incessante des personnels avec la mobilité intersites est très mal vécue aussi par les résidents » - « Les conséquences dramatiques de la fin des contrats aidés... »

« Un absentéisme délirant, jusqu'à 20 % - « Des arrêts de travail, plus que dans le bâtiment » - « La multiplication des trou-



bles musculosquelettiques, des « burn-out » et aussi des suicides » - « L'augmentation des demandes de changements de métiers »

« La priorité donnée aux tâches administratives de « traçabilité » sans laquelle un travail est considéré n'avoir pas été fait »

« Le découragement de grands professionnels confrontés des injonctions contradictoires qui finissent leur carrière « cassés » - « Le mal être des directeurs qui se battent sans moyens » etc...

Citons ce délégué, improvisant l'histoire des relations d'Arlette résidente avec Lydie l'aide-soignante et Arlette s'adressant à « madame Agnès » (le prénom de la ministre de la Santé) lui demandant que « nos Lydie n'aient plus jamais à pleurer ».

Une autre conclura sa déclaration en réclamant de « saisir la Cour européenne des droits de l'homme »

L'engouement des « fonds de pensions » -

Une réforme tarifaire avant tout dirigée contre les EHPAD publics.

Catherine de l'UD 49, aide-soignante dans le privé souligne, parmi d'autres délégués, cet engouement du privé pour la « silver-économie » ou « l'or gris », notamment de la part des fonds d'investissement - certains renfloués en 2008 sur fonds publics par les Etats - Les EHPAD du groupe ORPEA par exemple, réalise, révèle-t-elle, un bénéfice de 110 € par jour et par résident !

Pourtant, le gouvernement dit ne pouvoir avoir aucun contrôle sur ces entreprises, percevant pourtant les forfaits soins et les forfaits dépendance C'est sur les coûts de personnels que ce secteur réalise ses profits.

Pendant ce temps témoignent plusieurs orateurs, « la réforme tarifaire fait souffrir surtout le public. Dans les petit EHPAD c'est 35 000 € en moins, dans les plus gros jusqu'à 300 000 €

... On a déjà réduit sur tout, reste de nouvelles compressions d'effectifs ! »

La société que nous voulons

Sachant de quoi ils parlent, plusieurs délégués disent leur peur d'être à leur tour maltraités quand leur tour viendra. Un délégué rappelle à ce propos les vers de Corneille chantés par Georges Brassens dans sa chanson, *Marquise*: « On m'a vu ce que vous êtes, vous serez ce que je suis ».

Une autre souligne ce que disait l'influent Mr Jacques Attali dans l'entretien avec le journaliste Michel Salomon retranscrit dans son livre prospectif "L'Avenir de la Vie" (Seghers, 1981) : "Dès qu'il dépasse 60/65 ans, l'homme vit plus longtemps qu'il ne produit et il coûte cher à la société. Je crois que dans la logique même de la société industrielle, l'objectif ne va plus être d'allonger l'espérance de vie, mais de faire en sorte qu'à l'intérieur même d'une vie déterminée, l'homme vive le mieux possible mais de telle sorte que les dépenses de santé soient les plus réduites possible en termes de coût pour la collectivité. Il est bien préférable que la machine humaine s'arrête brutalement plutôt qu'elle se détériore progressivement. L'euthanasie sera un instrument essentiel de nos sociétés futures." ... Glaçant ! Pourtant, dit-elle, ce « programme » n'est-il pas mis en œuvre aujourd'hui via l'euthanasie par étranglement budgétaire ?

Un délégué de Clermont explique que pour lui l'EHPAD est « un morceau de la république ».

Cet autre, des Bouches du Rhône commentant le titre de l'affiche d'appel à la conférence dit qu'il faut plutôt écrire « Un gouvernement se juge à la manière dont elle traite ses personnes âgées » et pas « la société », « car dit-il, « la société, c'est nous ! »

Agir aussi auprès des familles de résidents.

Didier Hotte, relayant plusieurs délégués (« que les familles fassent des courriers au gouvernement et témoignent » ...), affirme le soutien et l'appui qu'apportera l'UCR aux initiatives et appels à mobilisation qui seront décidés par la Fédération FO des services publics et de santé.

Tout le monde est concerné dit-il, il y a urgence à expliquer et mobiliser : une action en direction des familles est aussi nécessaire.

L'heure à la mobilisation

La conférence s'est conclue par une « **Alerte sur la situation des EHPAD** », adoptée à l'unanimité, appelant à l'organisation avec les autres organisations syndicales d'une mobilisation et grève de tous les EHPAD et maisons de retraite fin janvier début février pour notamment :

L'application de la mesure prévue par le Plan solidarité grand âge « un agent par résident »

L'arrêt des baisses de dotation soins et dépendances induites par la convergence tarifaire, se traduisant par des milliers de suppression de postes

L'attribution immédiate des moyens reconnus comme nécessaires aux besoins

Le retrait des deux décrets du 21/12/16, portant réforme tarifaire introduite par la loi dite d'adaptation de la société au vieillissement du 28/12/15

Avec la défense de la Sécurité sociale et des régimes de retraites des salariés, c'est l'ensemble de la protection sociale collective qui est aujourd'hui menacée et pour la sauvegarde desquelles la mobilisation est effectivement urgente et absolument nécessaire.

Gérard Le Mauff

VIE DES SECTIONS :

Le 9 novembre 2017 s'est tenue la réunion des retraités FO de la région PACA.

Gérard le Mauff était présent et a ouvert la discussion sur l'actualité récente confédérale : CCN FO, appel des retraités à manifester le 28 septembre et les suites de cette mobilisation, appel à participer au 16 novembre,....

leurs, notre place de retraités ? Conclusion de Gérard : « *notre rôle est d'expliquer, préparer, se tenir prêt à tout mouvement et surtout comme organisation syndicale, garder la confiance des salariés. C'est difficile mais est-ce qu'on doit s'adapter ? S'ils font ça, c'est parce qu'ils ont peur. Donc on va continuer* ».



Ensuite Eric Falempin fait le compte-rendu du Congrès fédéral qui vient de se tenir à Agde : un nombre de participants important, beaucoup de jeunes et beaucoup d'interventions. Le rapport d'activité voté à 95,5 %. Le secrétariat fédéral a largement été renouvelé. La « relève » est prête et c'est très bien. La résolution générale votée à l'unanimité. « *Comme bilan, aujourd'hui la Fédération est en ordre de marche pour les échéances qui nous attendent* ».

Christiane conclut la réunion et propose de travailler avec les secrétaires de syndicat de la région PACA pour recontacter tous les anciens adhérents FO.

Prochaine réunion le jeudi 8 mars à 10h00.

La réunion se termine par un apéritif suivi d'un repas revigorant au restaurant.

Une discussion très animée s'en est suivie où chacun des participants a pu exprimer son point de vue. Discussion très riche au regard de la situation faite ou à venir des salariés par un gouvernement « des riches » : comment mobiliser, comment préparer les mobilisations à venir, les obstacles pour les travail-

Merci à l'Union régionale et en particulier à Gilbert Dhame-lincourt pour son chaleureux accueil...d'autant que le temps était glacial ce jour là à Marseille...une fois n'est pas coutume !

SYNDICAT DES CHEMINOTS DE LA LOIRE Section des Retraités

TOUJOURS MOTIVÉS NOS RETRAITÉS ROANNAIS ...

Chers camarades,

Nous avons rendu visite à nos 2 retraités **Roannais** ce 29 novembre 2017 :

Antoine BEGARD, 93 ans,

Robert DUPIN, 90 ans.

A plusieurs reprises, ils nous avaient réclamé leur carte syndicale 2017 !

Nous leur avons apporté, non pas les bonnes nouvelles car il n'y en a pas mais les mauvaises nouvelles qui concernent l'entreprise, son avenir et celui des cheminots.

Ils étaient loin de penser à ce niveau de dégradation de ce qui avait été leur outil de travail.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous les avons écoutés parler de leur « époque », leur métier.

Ils en ont bavé mais toujours fiers du devoir accompli.

Il est vrai que leurs conditions de travail n'étaient pas faciles. Nous étions absorbés par leurs propos dont il en sortait une fierté et une passion de leur métier.

En reste-t-il encore à notre époque ?

Ils sont notre mémoire et un exemple d'adhérents que nous devrions prendre pour référence.

Nous ne les oublierons pas. La prochaine visite se fera aux beaux jours. Nous leur souhaitons de profiter encore d'une longue retraite bien méritée.



Antoine BEGARD – 93 ans Entré à la création de la SNCF en 1938 aux ateliers de Roanne comme apprenti.

Adhère à la CGT-FO lors de la scission de 1947 avec 4 autres apprentis. Sa 70^{ème} carte ! Devient chauffeur sur les machines à vapeur puis conducteur sur

les autorails. Il prend sa retraite en 1974. **Un souvenir : Lorsque la machine à vapeur entrainait en révision aux ateliers, le conducteur posait un congé pour suivre la révision.**



Robert DUPIN- 90 ans

Entré à la SNCF en 1950 au service Equipement. Adhère à la CGT-FO dès 1953. Sa 64^{ème} carte.

Il est employé au service VB à Roanne 4 ans, au chantier à Pont de l'Âne à St Etienne 5 ans et fini sa carrière à la gare de Roanne, responsable de la Ferroviaire. Devient trésorier du syndicat. **Un souvenir : La pose était décidée par le chef. Dès qu'il refermait son couteau, c'était le signal pour reprendre illico le boulot.**